



Veille

CENTRE D'ÉTUDES
ET DE PROSPECTIVE



Octobre 2015

Bonjour,

Veillez trouver ci-dessous la nouvelle sélection du blog Veille Prospective & Évaluation du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt (<http://veillecep.fr/>).

NB : La veille du CEP est une activité de sélection d'informations extérieures au ministère, réalisée à partir d'un corpus d'environ 300 sources de différentes natures (médias, institutions nationales et internationales, think tanks, instituts de recherche, etc.). Il ne s'agit pas de productions du ministère et les informations sélectionnées ne présentent pas la position officielle de celui-ci.

Julia Gassie

Chargée de mission Veille et Alimentation
Centre d'études et de prospective

Sommaire

POLITIQUES AGRICOLES.....	2
INTERNATIONAL.....	3
TERRITOIRES.....	6
ENVIRONNEMENT.....	8
SOCIETE.....	10
ALIMENTATION.....	10
SECURITE SANITAIRE.....	12
OUVRAGES.....	13
BRÈVES.....	15
EVENEMENTS A VENIR.....	21

POLITIQUES AGRICOLES

Le modèle agricole allemand : un succès qui cache des vulnérabilités

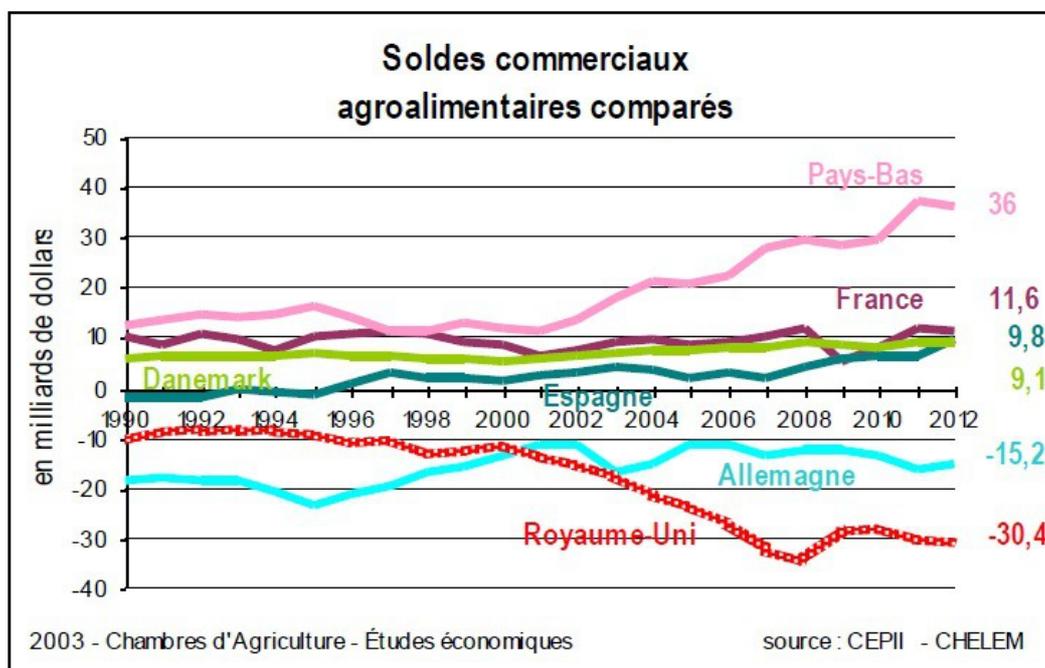
Traditionnellement perçue comme spécialisée dans l'industrie, l'Allemagne a surpris ces dernières années par la vigueur de son secteur agricole. Dans un article paru dans *Regards sur l'économie allemande*, Thierry Pouch constate néanmoins que l'agriculture d'outre-Rhin fait face à d'importants défis.

Si la réunification a provoqué un effondrement des productions agricoles dans les régions situées à l'est, à partir de 2000 la croissance de la production a été constante. Ce revirement de situation a amené l'Allemagne, en quelques années, à occuper le second rang parmi les États membres de l'UE en matière de production agricole. Le succès est particulièrement frappant pour les productions animales, puisqu'en lait et viande porcine, l'Allemagne a distancé ces dernières années la France.

Dans un secteur comme le porc, véritable point fort de l'agriculture allemande, le redressement spectaculaire de la production est dû, selon l'auteur, à quatre facteurs : la profonde restructuration des industries d'abattage associée à une compression du coût du travail, l'assouplissement de la législation environnementale, l'organisation transfrontalière de la filière d'engraissement de porcs, et le développement du biogaz permettant de valoriser les effluents.

Toutefois, pour T. Pouch, le déficit commercial chronique de l'Allemagne en produits agricoles et alimentaires révèle la vulnérabilité de son modèle. Le prix du foncier, qui a été multiplié par deux depuis 2000, la forte dépendance du complexe agro-alimentaire aux exportations et les limites environnementales induites par la forte concentration de l'outil de production, sont autant d'entraves à la dynamique productive et commerciale de l'agriculture allemande.

Cet article met ainsi en relief, de manière solide, les contradictions et les limites d'un modèle parfois cité en exemple de ce côté-ci du Rhin.



Source : *Regards sur l'économie allemande*

Alexandre Martin, Centre d'études et de prospective

Source : *Regards sur l'économie allemande*

<http://rea.revues.org/4818>

Médiateur européen : résultats de l'enquête sur les groupes d'experts de la PAC à la Commission européenne

Alors que la Commission européenne (DG AGRI) mettait en place treize « groupes de dialogue civil » (GDC) devant servir d'organes consultatifs pour la politique agricole commune (PAC), la médiatrice européenne décidait le 12 mai 2014 d'ouvrir une enquête sur la transparence et la composition de ces groupes, afin notamment de garantir une représentation équilibrée de tous les intérêts.

Arrivée au terme de son enquête d'initiative, la médiatrice a publié ses conclusions le 7 septembre 2015. Le premier constat posé est celui d'une tâche complexe et ambitieuse pour la DG AGRI qui a fait des efforts pour améliorer l'équilibre de la représentation dans ses groupes de dialogue civil : procédure claire d'attribution des sièges, remaniement des GDC pour refléter la PAC actuelle, réduction de leur taille, taux de renouvellement des organisations qualifiées de plus de 58 %. En second lieu, est constatée une marge notable d'amélioration en matière de clarté dans la définition d'une « représentation équilibrée des différents intérêts », compte tenu de l'imprécision des textes relatifs à l'objectif à atteindre et au schéma de composition des GDC. Ainsi, le ratio moyen pondéré entre intérêts économiques et non économiques dans les treize GDC est d'environ 80/20, sans pouvoir établir si ce résultat correspond à un objectif voulu.

La médiatrice fait diverses recommandations à la DG AGRI pour améliorer le système des groupes d'experts de la PAC en matière de transparence, de cohérence et de représentativité. Elle l'engage en particulier à élaborer et publier une définition de l'« équilibre des intérêts » (notamment économiques / non économiques) pour chacun de ses groupes, à limiter leur taille et à rendre accessibles au public les modalités de sélection des membres des GDC.

Le médiateur européen enquête sur des cas de mauvaise administration dans l'action des institutions et organes de l'UE et peut être saisi par tout citoyen de l'Union. Cette enquête est le signe d'un intérêt grandissant pour la composition de ces groupes d'experts européens et confirme que la PAC n'est plus seulement l'affaire des agriculteurs (voir à ce sujet l'[Analyse](#) du CEP).

Christine Cardinet, Centre d'études et de prospective

Source : Médiateur européen

<http://www.ombudsman.europa.eu/fr/cases/decision.faces/fr/60873/html.bookmark>

INTERNATIONAL

Angus Deaton, prix « Nobel » d'économie 2015, également connu pour ses travaux sur le stockage de produits agricoles

Le prix 2015 de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel a été remis à Angus Deaton « pour son analyse de la consommation, de la pauvreté et du bien être ». Il s'était également intéressé à la formation des prix agricoles et aux dispositifs de stockage dans une série de travaux avec Guy Laroque au début des années 1990.

Ces [travaux](#), largement repris en économie agricole, voulaient tester la validité de l'hypothèse des anticipations rationnelles en cherchant à reproduire une dynamique de prix et à la comparer avec les prix observés sur 13 matières premières sur longues périodes. Le modèle utilisé avait la particularité de chercher à représenter un agent économique qui, capable d'anticiper l'ensemble des comportements des autres acteurs, tire profit des fluctuations des prix en stockant en cas de prix bas et en revendant en cas de prix élevé, et ainsi stabilise les marchés. Les résultats de l'analyse économétrique des séries de prix issus du modèle sont jugés satisfaisants quant à la représentation de la volatilité et l'existence de crises expliquées par le fait que les

stocks ne peuvent pas “devenir négatifs”. En revanche, l’auto-corrélation des prix observés n’est pas reproduite, ce qui amène les auteurs à rester dubitatifs sur la validité du modèle de stockage concurrentiel.

Les implications de ces travaux n’ont pas été univoques. Pour certains, la validité du modèle du stockage compétitif n’est pas affectée et les travaux de Deaton et Laroque ont été poursuivis pour représenter l’auto-corrélation des prix *via* une auto-corrélation de l’offre. L’implication politique est immédiate : les pouvoirs publics ne doivent pas intervenir car ils empêchent les agents économiques de stabiliser les marchés en stockant.

Pour d’autres, il est possible d’expliquer la volatilité des prix par les erreurs d’anticipation des agents et non seulement par des chocs exogènes (théorie de la volatilité endogène). Pour eux, les travaux de Deaton et Laroque présentent l’intérêt de mettre en évidence l’importance du stockage pour stabiliser les prix (la variance des prix baisse de 30 à 60 %) mais ils considèrent comme irréaliste le fait que des acteurs privés puissent opérer cette stabilisation : en période de tension sur les prix les agents économiques ont plutôt tendance à conserver leurs stocks pour profiter de la hausse. Là aussi l’implication politique est directe : les marchés ne s’auto-régulent pas et nécessite des régulations intelligentes.

Frédéric Courleux, Centre d’études et de prospective

Sources :

The royal Swedish Academy of Sciences

<http://www.kva.se/en/pressroom/2015/the-prize-in-economic-sciences-2015/>

Review of Economic Studies

http://www.princeton.edu/~deaton/downloads/On_The_Behaviour_of_Commodity_Prices.pdf

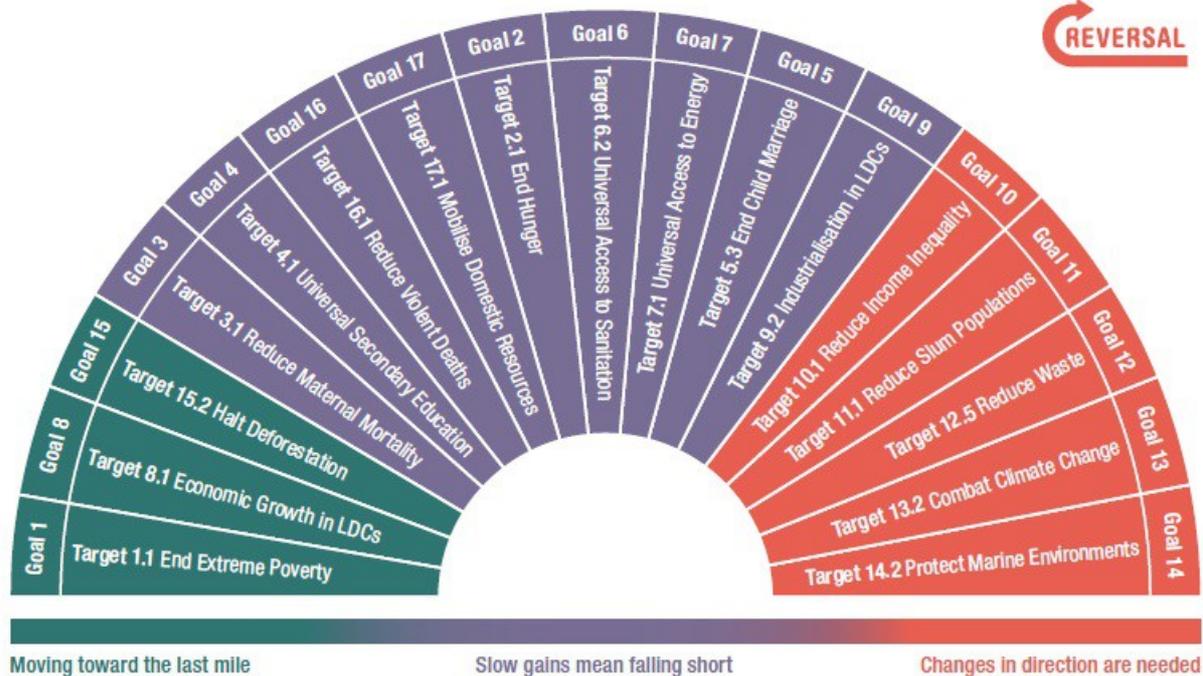
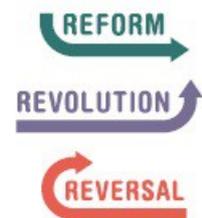
Les « révolutions » nécessaires pour atteindre les nouveaux Objectifs de Développement Durable en 2030

Les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) récemment adoptés par l’Assemblée générale des Nations unies, dont plusieurs concernent l’agriculture et l’alimentation, sont très ambitieux. Ils ont vocation à prolonger le travail entamé avec les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), tout en élargissant ceux-ci à des sujets ignorés jusqu’à présent. Le *think tank* britannique *Overseas development institute* (ODI) a mené une première estimation, publiée en septembre, des efforts qui seraient nécessaires pour les atteindre d’ici 2030.

Sur la base des projections disponibles et des tendances connues, les auteurs ont classé les ODD en trois catégories :

- ceux qui demandent de poursuivre les efforts, les objectifs étant déjà partiellement atteints : on y trouve notamment l’éradication de la pauvreté extrême ou l’arrêt de la déforestation ;
- ceux qui nécessitent une « révolution » pour être atteints, les efforts actuels étant très insuffisants pour que la cible puisse être atteinte en 2030 : l’objectif d’éradication de la faim se trouve dans cette catégorie ;
- ceux qui exigeraient une inversion complète de la tendance actuelle, sans quoi la situation sera pire en 2030 qu’en 2015 : le changement climatique ou la réduction des inégalités y figurent.

SDG SCORECARD 2030 RESULTS



Source : Overseas Development Institute

Le rapport se veut néanmoins optimiste : non seulement des objectifs sont en voie d'être atteints, mais certains résultats montrent que même les objectifs les plus ambitieux peuvent être approchés si les ODD sont intégrés dans les agendas politiques.

Un récent [article](#) de Tancrede Voituriez, chercheur à l'IDDRI, parvient à une conclusion similaire. L'objectif de réduction des inégalités, qu'il considère comme une grande innovation dans ces ODD par rapport aux OMD, est considéré dans le rapport cité plus haut comme l'un des plus difficiles à atteindre. Pourtant l'auteur démontre, sur la base d'une analyse comparative, que cette cible est atteignable si des politiques publiques « opiniâtres et dédiées » sont mises en place.

Alexandre Martin, Centre d'études et de prospective

Sources :

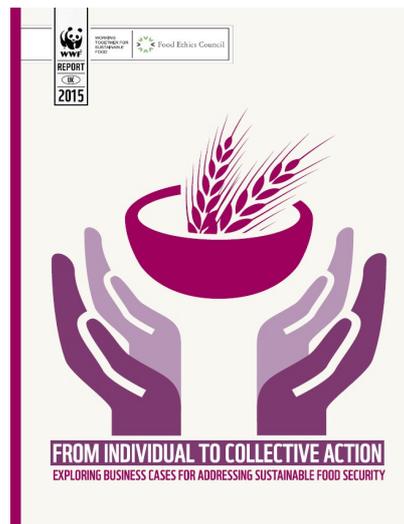
Overseas Development Institute

<http://www.odi.org/publications/9895-sdgs-progress-scorecard-projecting-2030-development-goals>

IDDRI <http://www.iddri.org/Tribunes/La-reduction-des-inegalites-au-menu-des-ODD-!>

De l'action individuelle à l'action collective – Étude des analyses de rentabilité des entreprises par rapport à l'enjeu de la sécurité alimentaire

Le *Food Ethics Council*, une association caritative britannique, a publié récemment un rapport sur les argumentaires et les analyses de rentabilité de grandes entreprises en matière de sécurité alimentaire. Cette étude a été commandée par WWF Grande-Bretagne.



L'étude a consisté en une revue documentaire ainsi qu'en des entretiens et deux ateliers de travail avec des responsables de haut niveau d'importantes firmes alimentaires présentes en Grande-Bretagne. L'analyse s'est attachée, dans un premier temps, à identifier quelles étaient les conceptions de la sécurité alimentaire des grandes entreprises et comment, selon elles, elles étaient engagées sur ce sujet. Le rapport propose ensuite des pistes, issues de cas concrets, pour permettre une meilleure prise en compte des enjeux de sécurité alimentaire par les multinationales, avant de conclure sur des recommandations pour une meilleure implication des entreprises vis-à-vis de la sécurité alimentaire, et ce dans leur propre intérêt.

Une des conclusions du rapport est qu'il est nécessaire de travailler à une meilleure compréhension par les entreprises, qui en ont une définition trop limitée, de la sécurité alimentaire dans toutes ses dimensions (disponibilité, accès, etc.) et que cette perception collective est la base nécessaire à toute implication du secteur. Par ailleurs, les firmes ont plus de difficultés à travailler de manière collective et sur le long terme, ce qui est pourtant indispensable. Les responsables d'entreprises enquêtés appellent ainsi l'État à créer un environnement facilitant ce type d'approche pour ces acteurs.

De manière plus générale, le sujet de cette étude est illustratif de la volonté de grandes ONG, WWF ici, de travailler avec les firmes multinationales dans l'objectif de rendre les actions de ces dernières plus vertueuses vis-à-vis de grands enjeux mondiaux (sécurité alimentaire, préservation de la biodiversité, climat, etc.).

Claire Deram, Centre d'études et de prospective

Sources :

Food Ethics Council

<http://www.foodethicscouncil.org/society/food-security/from-individual-to-collective-action.html>

WWF UK http://www.wwf.org.uk/about_wwf/press_centre/index.cfm?7670

TERRITOIRES

Commissariat général à l'égalité de territoires : des leviers pour innover dans les territoires de faible densité

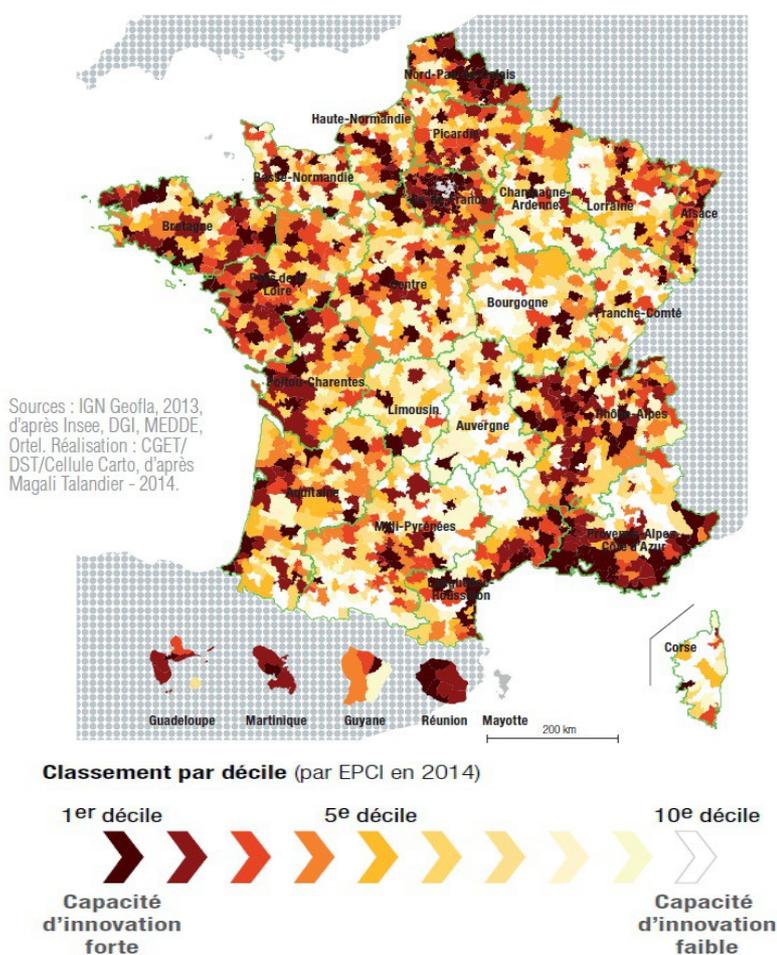
Dans son 5^e numéro d'*En Bref* (septembre 2015), le Commissariat général à l'égalité de territoires (CGET) s'intéresse aux capacités d'innovation des espaces peu denses et aux enjeux

des politiques d'innovation dans ces territoires en matière de réduction des inégalités et d'« invention de nouvelles réponses spécifiques pour ces espaces stratégiques ».

S'appuyant sur les résultats de l'étude du cabinet CMI *Innovation et territoires de faible densité* qu'il a commanditée, le CGET identifie dix leviers d'innovation et présente trois modèles de territoires innovants : les territoires « pépite », « laboratoire » et « coopératif ». Cette typologie a été établie à partir de l'examen de 15 cas emblématiques sélectionnés parmi 60 projets innovants.

L'étude, conduite au premier semestre 2014, visait notamment à caractériser les diverses formes d'innovation ayant un impact sur l'efficacité publique ou sur l'activité économique dans les territoires de faible densité au regard de l'innovation (espaces ayant en théorie une faible capacité à innover car peu dotés en « facteurs classiques de l'innovation » définis par l'OCDE) : 90 % des 127 intercommunalités françaises (comptant en moyenne 14 000 habitants et une densité de 56 hab/km²) entrent ainsi dans cette catégorie, 675 (soit 35 %) étant définies comme des espaces ruraux.

Capacité théorique d'innovation des territoires



Source : CGET

Parmi les cas exemplaires décrits dans l'étude, citons pour la ruralité le Pôle d'Excellence Rural du Pays d'Auge dans le Calvados (développement de circuits alimentaires de proximité), le projet Biovallée dans la Drôme (pratiques agricoles durables) ou encore le projet LEADER Seine Aval dans les Yvelines (projets agricoles « ville-campagne »).

Au nombre des recommandations formulées dans l'étude, figure la révision des modalités de détection, de sélection et de financement des projets innovants dans les territoires de faible densité, avec notamment la mise en place de partenariats locaux pour une gestion coordonnée des fonds européens, sur la base de stratégies territoriales intégrées plurifonds

FEADER/FEDER/FSE et le renforcement des compétences d'ingénierie pour l'accompagnement des projets ([voir à ce sujet un autre billet sur ce blog](#)).

Christine Cardinet, Centre d'études et de prospective

Source : CGET

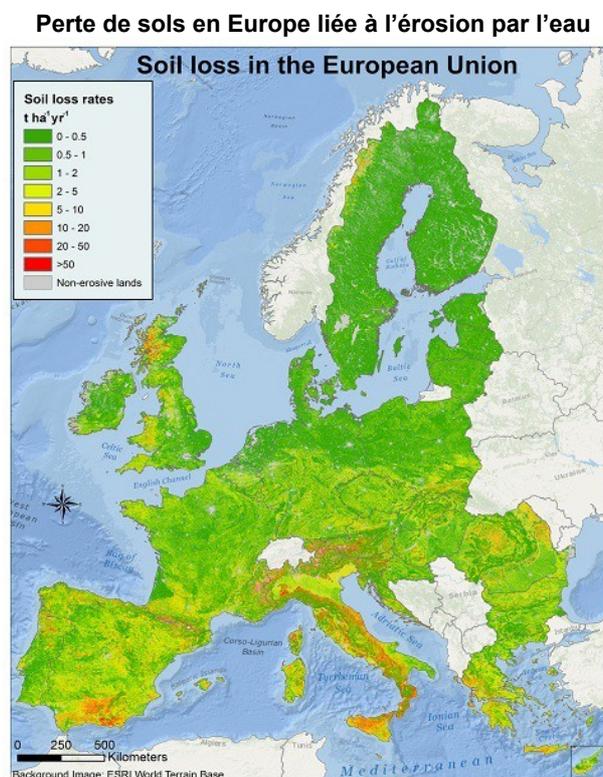
<http://www.cget.gouv.fr/actualites/leviers-innover-tous-territoires>

ENVIRONNEMENT

Érosion des sols par l'eau en Europe : une nouvelle évaluation

Une récente publication, dans *Environmental Science & Policy*, décrit les améliorations apportées au modèle RUSLE, utilisé pour estimer l'érosion des sols par l'eau en Europe avec une résolution de 100 m, l'année 2010 étant prise comme référence. Ces travaux, réalisés par des chercheurs du Joint Research Centre (JRC) et des universités de Bâle et de Louvain, concluent sur une perte des sols agricoles, forestiers et semi-naturels de l'ordre de 2,46 t/ha/an en moyenne, soit au total 970 Mt/an.

Le calcul repose sur un ensemble de 5 facteurs : l'érosion liée aux précipitations ; la mesure de la vulnérabilité des particules d'un sol donné (facteur d'érodabilité) ; un facteur topographique (longueur et degré des pentes) ; un facteur croisant le type de couvert végétal et les pratiques associées (réduction du labour et non-labour, couverture du sol, résidus de culture) ou la densité dans le cas de la forêt ; ainsi qu'un facteur lié aux pratiques de culture perpendiculaires au ruissellement, à la présence de terrasses et de bandes enherbées. Si cette approche n'est pas nouvelle, l'apport de la récente version de RUSLE repose sur une amélioration des jeux de données mobilisés, et sur des méthodes de calcul des différents facteurs plus transparentes, selon les auteurs.



Source : *Environmental Science & Policy*

Le résultat global masque des disparités régionales, comme le montre la carte ci-dessus. Les zones les plus touchées sont les régions méditerranéennes (4,61 t/ha/an) et montagneuses (Alpes, Pyrénées, sud des Carpates, avec 5,27 t/ha/an). Parallèlement, l'approche choisie permet de réaliser un focus sur les sols agricoles et forestiers. Alors que la forêt représente près de 34 % de l'usage des sols, sa contribution à l'érosion est de moins d'1 % par an (taux de 0,07t/ha/an). Les terres agricoles représentent, quant à elles, 46,7 % de la surface et 68,3 % des pertes de sols. Le taux moyen d'érosion (3,24 t/ha/an) varie de 2,02 t/ha/an pour les prairies à 9,47 pour les cultures permanentes, voire 40,16 pour la « végétation clairsemée ».

Enfin, les auteurs ont également cherché à estimer l'impact des pratiques agricoles (conditionnalité de la PAC), du climat (scénario à 2050) et du changement d'usage des sols sur l'érosion, ainsi que de l'érosion sur le carbone des sols.

Elise Delgoulet, Centre d'études et de prospective

Source : *Environmental Science & Policy*

<http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1462901115300654>

Représenter la nature devant le juge : approches comparatives et prospectives

En mai 2014 se tenait à Strasbourg un colloque international sur les techniques mises au point, dans différents ordres juridiques, pour répondre aux enjeux de protection de l'environnement et des entités naturelles (animaux, écosystèmes, etc.). La revue *Vertigo* présente aujourd'hui ces travaux, autour d'une question : « Comment est-il possible de porter les intérêts de la nature dans le procès afin de les juger ? ».

Les droits positifs empruntent principalement la voie d'une représentation « indirecte », à travers des actions menées au nom de l'intérêt général par l'État ou les collectivités territoriales, comme dans l'affaire Erika. Mais l'État est-il bien « le représentant naturel de l'intérêt environnemental ? », demande Ph. Billet. L'intérêt général « regroupe tout un ensemble d'intérêts et oblige l'État à des compromis et à des hiérarchisations, très souvent au détriment de la protection de l'environnement ». L'action d'associations de protection de l'environnement pour défendre un « intérêt collectif » devant le juge judiciaire, ou le mécanisme d'action de groupe (M. J. Azar-Baud), peuvent produire des effets plus ciblés.

Une autre voie reste moins frayée : celle de la « représentation directe de la nature ou de certains de ces éléments ». Il ne s'agit pas, ici, d'anthropomorphiser la nature. Le recours à la fiction de la personnalité juridique « n'a pas pour effet d'assimiler la nature à une personne physique, mais de lui permettre d'être titulaire de certains droits qui pourraient être défendus en justice par un représentant légal », explique M.-P. Camproux Duffrenne. Ainsi J.-P. Beurrier consacre-t-il un article aux prérogatives de l'Autorité internationale des fonds marins en matière de protection de la Zone internationale.

Dans une contribution plus normative, L. Boisseau-Sowinski appelle, pour sa part, à passer « d'une représentation de l'intérêt de l'animal à la représentation de l'animal lui-même ». Dans le même sens, on lira avec intérêt un récent article de J.-P. Marguénaud dans la *Revue juridique de l'environnement*, qui positionne ce type de proposition par rapport aux enjeux de sécurité juridique et de hiérarchie entre espèces, en se référant à René Demogue et à la grande tradition du solidarisme français.

Florent Bidaud, Centre d'études et de prospective

Sources : *Vertigo*

<https://vertigo.revues.org/16159>

Revue juridique de l'environnement

<https://www.cairn.info/revue-revue-juridique-de-l-environnement-2015-1-page-73.htm>

Fondements théoriques de l'économie collaborative

L'IDDRI a récemment publié un *Working Paper* intitulé *Comprendre l'économie collaborative et ses promesses à travers ses fondements théoriques*. Au-delà de certaines plateformes connaissant succès et croissance exponentielle, le concept d'économie collaborative recouvre « une réalité immergée et méconnue, mais dont les mouvements impliquent de profondes transformations pour nos économies traditionnelles ». Il est porté par une pluralité d'acteurs et accompagné de diverses promesses économiques, sociales et environnementales. L'objectif de la publication est d'« identifier les champs théoriques centraux mobilisés par cette communauté d'acteurs et mobilisables pour penser les pratiques que ce concept recouvre ».

Reflets de différentes clefs de lecture et influences théoriques, de « nombreuses tentatives de définition » de ce concept ont été faites. Différentes typologies sont également proposées, notamment celle de Botsman et Rogers (2011) qui segmente l'économie collaborative en quatre domaines : consommation collaborative (dont l'alimentation et l'agriculture font partie *via* l'autoproduction alimentaire, les circuits courts, les coopératives de consommateurs, etc.), réparation et fabrication des objets, financement de projets, éducation et savoir.

Trois principales influences théoriques sont identifiées par les auteurs :

- l'économie du libre et du « *peer to peer* », avec le passage d'un consommateur passif à un « consomm'acteur » (« accès distribué et universel aux connaissances, aux compétences et aux ressources matérielles ») ;
- l'économie du don, les biens échangés ayant une valeur de lien (« échange symbolique basé sur le donner, recevoir et rendre »), rompant avec l'hégémonie de l'échange marchand ;
- l'économie de la fonctionnalité et circulaire, avec le passage d'une logique de propriété à une logique d'usage.

Pour les auteurs, l'analyse des promesses liées à chacun de ces cadres est nécessaire, en particulier pour les pouvoirs publics, que ce soit pour la conception de mesures d'accompagnement et d'incitation ou pour l'appréhension des revendications émergentes liées à ces pratiques, notamment en matière réglementaire et fiscale.

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Source : IDDRI

<http://www.iddri.org/Publications/Comprendre-l-economie-collaborative-et-ses-promesses-a-travers-ses-fondements-theoriques>

ALIMENTATION

Publication du CREDOC sur la restauration collective au travail

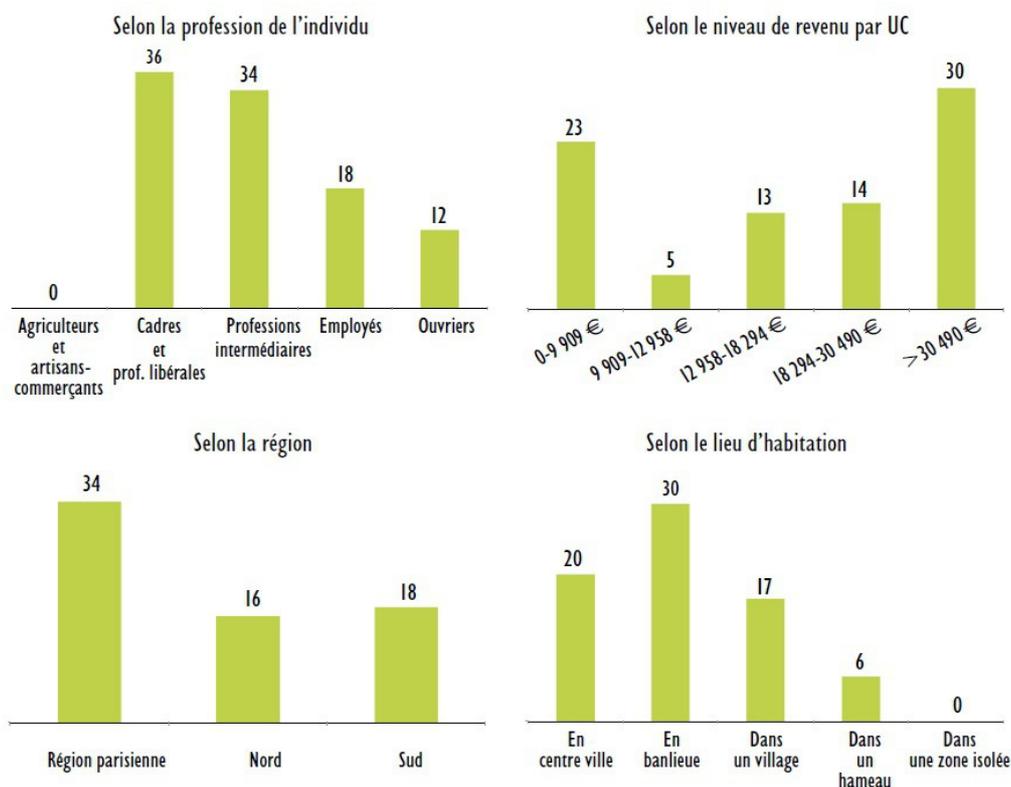
Daté d'août 2015, le n°277 de la collection *Consommation et modes de vie* du CREDOC s'intéresse à la restauration collective d'entreprise et d'administration. Représentant environ 20 % des déjeuners d'actifs et 15 % des repas servis en restauration collective (contre 41 % dans l'enseignement et 40 % dans le domaine du sanitaire et social), cette restauration est considérée comme à un « tournant » : « reconnue comme participant au bon équilibre alimentaire, caractéristique du modèle français », elle est « confrontée à la concurrence de la restauration commerciale » et « peine à maintenir une part de marché relativement faible ».

Cette note de synthèse s'appuie sur un *Cahier de recherche* du CREDOC de décembre 2014, [*La restauration collective au travail conforte le modèle alimentaire français*](#). À partir

d'éléments de l'enquête *Comportements et consommations alimentaires en France* de 2010 et d'entretiens auprès d'« usagers/clients », ces travaux avaient pour objectif de tester une hypothèse, déjà confirmée dans le cadre des cantines scolaires : la restauration collective au travail « favoriserait la diversité alimentaire et, plus largement, conforterait le modèle alimentaire ».

Parmi les résultats présentés dans la note de synthèse, il apparaît que la profession, le niveau de diplôme, la région et le lieu d'habitation sont corrélés avec la fréquentation de la cantine :

Proportion d'adultes actifs (18-65 ans) fréquentant au moins une fois par an la restauration collective selon la profession, le niveau de diplôme, la région et le lieu d'habitation (%)



Source : CREDOC (enquête CCAF 2013)

Par ailleurs, cette fréquentation « favorise la prise de repas structurés composés de davantage de plats qu'en d'autres occasions, de menus variés et diversifiés, plus équilibrés, où la gourmandise n'est pas absente ». Convivialité et synchronisation sont également des marqueurs importants. Plusieurs freins à la fréquentation de ce type de restauration sont toutefois identifiés (cadre peu dépaysant, bruit, files d'attente, monotonie des menus, etc.) et amènent le CREDOC à identifier l'élargissement de l'offre et la meilleure gestion des flux comme voies de progrès.

Peut enfin être souligné le rappel historique qui met en exergue un développement relativement récent de la restauration collective au travail, participant « d'une "séquence historique" de longue durée inspirée par la notion d'intérêt général », dans le contexte de Reconstruction d'après-guerre et de développement des relations entre partenaires sociaux.

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Source : CREDOC

www.credoc.fr/pdf/4p/277.pdf

Le digital et l'aliment : productivité et expérience de consommation

Le 6 octobre dernier, Christophe Benavent, professeur à l'université Paris Ouest Nanterre La Défense, donnait une [conférence](#) organisée par le Fonds Français pour l'Alimentation et la Santé (FFAS), sur le thème « Le digital et l'aliment : productivité et expérience de consommation ». Le FFAS a publié à cette occasion sa *Lettre scientifique n°21*, consacrée à ce sujet. L'auteur s'intéresse ici non pas à l'alimentation comme consommation, mais « au travail nécessaire pour l'accomplir » (idée d'un « consommateur-travailleur »). Il utilise « l'ensemble du cycle de production » (le « parcours client ») pour analyser le rôle des technologies de l'information (web social, *big data*, internet des objets) dans ce cadre. Il se penche également sur l'« expérience de consommation », pour formuler *in fine* des recommandations en matière de marketing. Nous ne retiendrons ici qu'une partie des éléments développés, denses en références théoriques et en exemples.

Quatre types de techniques sont distingués : techniques informatives (ex : plateformes de données relatives aux produits) ; techniques facilitant l'interaction sociale, le filtrage de l'information, la coordination des activités et la planification ; les boucles de *feed back* (objets connectés et plateformes associées) ; techniques productives (impression 3D, balances et tables de cuisson programmable, etc.). Pour l'auteur, elles « s'articulent moins par des fonctions que par l'enracinement dans des moments particuliers du processus très général de la décision d'achat et de la consommation ».

Rappelant que l'alimentation est une pratique sociale, Ch. Benavent analyse également l'échec de projets de listes de courses électroniques, pourtant « dispositif clé d'une digitalisation des pratiques alimentaires ». Par ailleurs, en lien avec l'« expérience de consommation », le digital joue, pour l'auteur, un double rôle : il est source de consommations intermédiaires et fournit des « ingrédients symboliques » (cf. le riche écosystème des blogs culinaires et de santé) ; il coordonne toutes les activités induites par les pratiques et les usages alimentaires. C'est donc un « capital matériel qui permet des gains de productivité dans l'auto-production de l'expérience ».

In fine, l'auteur recommande d'adopter une approche nouvelle du marketing, les dispositifs numériques permettant d'agir non pas tant sur la décision individuelle que sur le collectif.

Julia Gassie, Centre d'études et de prospective

Source : FFAS

<http://alimentation-sante.org/wp-content/uploads/2015/10/lettre-scientifique-conf%C3%A9rence-06102015.pdf>

SECURITE SANITAIRE

Les liens entre changements environnementaux et transmission des maladies à vecteur

Publié récemment, l'ouvrage *Impact of a decade (2004-2015) of research on vector-borne diseases* présente les résultats de travaux conduits par 80 équipes scientifiques, issues de 23 pays européens et africains, sur les facteurs en lien avec les changements environnementaux et pouvant influencer sur les maladies à contaminations vectorielles. Ces maladies sont transmises par des vecteurs (arthropodes hématophages) qui inoculent l'agent contaminant (virus, bactérie ou parasite) d'un individu (homme ou animal) à l'autre. Les facteurs étudiés sont d'ordres environnemental, climatique, social ou économique. Les données présentées sont issues de deux réseaux de recherche européens, animés par le Cirad : les réseaux EDEN (axés sur la santé humaine et animale) et EDENext (axé sur la biologie des vecteurs et réservoirs).



Parmi les maladies identifiées dans cet ouvrage figurent les fièvres hémorragiques à hantavirus, pour lesquelles les rongeurs sylvoles, hôtes intermédiaires asymptomatiques, font office de réservoirs. Le rôle clé des rongeurs dans de nombreux écosystèmes est souligné, notamment en cas d'hivers chauds.

Les maladies transmises par les tiques (par ex. maladie de Lyme) font l'objet d'un développement car il est avéré que le réchauffement climatique a un impact significatif sur la prolifération de ces vecteurs à travers le monde. Certaines de ces maladies sont préoccupantes pour le cheptel bovin, notamment la borreliose ou fièvre Q, qui provoque des baisses de production et des avortements.

Sont également étudiées les maladies transmises par les moustiques de type culicoïdes, les leishmanioses et la fièvre de *West Nile*, qui atteint les équidés et les humains. Ce document cite par ailleurs les travaux du projet VBORNET, notamment sur les pathologies liées au moustique aèdes albopictus, vecteur du chikungunya et de la dengue.

En conclusion de ce recueil, il est indiqué que ces réseaux sont un bon exemple d'intégration des travaux de recherche pour l'évaluation des risques et pour la mise en place de modèles de prédiction, ce qui est important pour la gestion future des maladies vectorielles.

Madeleine Lesage, Centre d'études et de prospective

Source : Cirad

<http://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/articles/2015/ca-vient-de-sortir/eden-edenext-the-impact-of-a-decade-2004-2015-of-research>

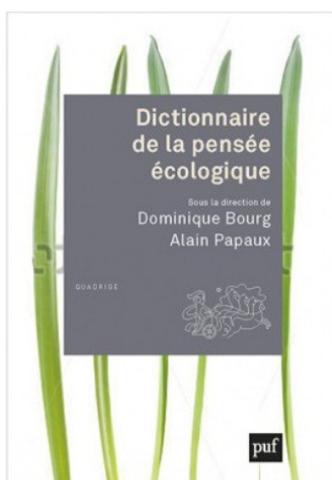
OUVRAGES

Dominique Bourg, Alain Papaux (dirs), *Dictionnaire de la pensée écologique*, octobre 2015, PUF

1088 pages, près de 2400 références indexées, 357 articles, 260 auteurs, 8 conseillers scientifiques : telles sont les mensurations généreuses de ce dictionnaire qui, au-delà des classiques "écologie scientifique" et "écologie politique", entend balayer l'ensemble des sujets relatifs à la biosphère et à l'état de la planète. Certaines entrées se rapportent à des auteurs, des concepts, des ouvrages, des réflexions théoriques, alors que d'autres concernent des domaines, des phénomènes, des logiques d'intervention et des modalités d'action publique. Les articles présentent un état des lieux (toujours bien fait pour ceux que nous avons pu lire), mais développent aussi des argumentations critiques, restituent la dynamique de l'histoire des idées et situent les auteurs dans leurs contextes. Dépasant l'analyse rétrospective, ils mettent en lumière

les évolutions et les tendances, et sont même assez souvent prospectifs. Quant aux auteurs, ils sont issus d'horizons très divers, certains étant enseignants, chercheurs, administratifs, artistes, d'autres venant d'ONG, du monde de l'entreprise ou du journalisme.

Une série d'articles concerne directement les champs de compétences du ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt : "agroécologie", "permaculture", "agriculture durable et biologique", "agriculture urbaine", "forêt", "déforestation", "bien-être animal", "éthique et animal", "circuits courts", "OGM", "paysans", "phytosanitaires et fertilisants", "nano-technologies et systèmes alimentaires", etc. D'autres ont trait au contexte général dans lequel se développent les activités agricoles, ou bien à leurs prolongements : "bioéconomie", "chimie verte", "biodiversité", "climat", "développement durable", "nature", "paysage", "services écosystémiques", "spécisme", "territoire et durabilité", "économie circulaire", etc. Dans le cadre de ce bulletin de veille du CEP, on ne peut pas ne pas signaler certains des articles liés à la prospective, à l'analyse économique ou à l'évaluation des politiques publiques : "prospective", "étude d'impact", "rapport *Halte à la croissance*", "analyse coûts-bénéfices", "indicateurs", "scénario", "science-fiction", "utopie", etc. Au chapitre des regrets (légers), on indiquera qu'il est dommage que ce dictionnaire ne comporte pas d'entrées "agronomie" et "alimentation".



Bruno Héroult, Centre d'études et de prospective

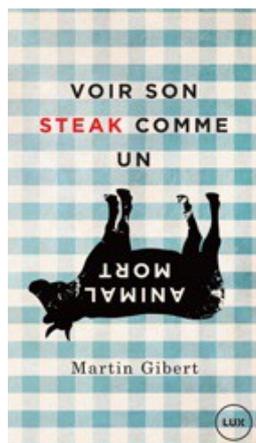
Lien : http://www.puf.com/Quadrige_dicos_poche:Dictionnaire_de_la_pens%C3%A9e_%C3%A9cologique

Martin Gibert, *Voir son steak comme un animal mort*, Lux, mai 2015, 251 pages

Alors que, selon l'auteur, nous serions de plus en plus informés des dures conditions d'élevage et d'abattage des animaux, qu'un nombre croissant de personnes déclareraient être sensibles à leur bien-être et à leurs droits, que les découvertes de la science confirmeraient l'existence d'une certaine conscience animale, pourquoi continuons-nous à manger leur chair ? Pourquoi refuser de voir que ce steak, dans notre assiette, n'est que de l'animal mort ? Comment expliquer ce décalage entre nos convictions et nos actes, entre nos valeurs et notre appétit ? C'est ce "paradoxe de la viande", phénomène de "dissonance cognitive", que Gibert (défenseur du véganisme) essaie d'analyser en s'appuyant sur divers travaux de philosophie éthique, de psychologie morale et de psychologie sociale, ainsi que sur des comparaisons historiques, géographiques et culturelles.

L'ouvrage montre les limites de la cognition humaine face à la nourriture et les failles quotidiennes de la rationalité du mangeur. Il souligne les efforts que nous faisons pour mettre à distance et ne pas voir les souffrances infligées aux animaux. Ainsi, en les démentalisant et en les chosifiant, nous nous persuadons qu'ils ne souffrent pas pour continuer à les manger sans trop

culpabiliser : on ne cuisine pas *un* poulet mais *du* poulet. Gibert décrit les croyances et alibis que nous mobilisons pour justifier nos comportements alimentaires, échapper à nos contradictions et persévérer dans nos habitudes. Il insiste par exemple sur ces "omnivores consciencieux" qui, en s'approvisionnant auprès de "petits éleveurs" bio ou locaux, se dédouanent de leur carnisme en prétendant consommer de la "viande heureuse". Il démonte les ressorts de ce carnisme, normalité alimentaire inculquée dès l'enfance en famille et à l'école, puis renforcée par les messages de la publicité, des médias, des politiques publiques et des industries agro-alimentaires. Enfin, raisonnant sur l'évolution plus globale des sociétés, il rappelle que la domination masculine a pendant longtemps déterminé l'exploitation des animaux, des colonisés, des femmes et de la nature, et qu'il y a des intersections évidentes entre ces diverses formes de discrimination que sont le sexisme, le racisme, le classisme et le spécisme : "les vrais mâles préfèrent la viande" et "la masculinité continue de se construire du côté des barbecues" (p 190).



Bruno Héroult, Centre d'études et de prospective

Lien : <http://www.luxediteur.com/content/voir-son-steak-comme-un-animal-mort>

BRÈVES

Impacts de la pollution de l'air à 2050

Une publication dans *Nature* mi-septembre explore les liens entre pollution de l'air extérieur et mortalité prématurée. S'appuyant sur des études épidémiologiques reliant risque de décès, ozone et microparticules (d'un diamètre inférieur à 2,5 micromètres – PM_{2,5}), les chercheurs ont distingué 7 sources possibles comme les automobiles, les centrales électriques ou l'agriculture. De leurs calculs, ils déduisent un bilan pour l'année 2010 : 3,3 millions de décès (entre 1,61 et 4,81 millions pour un intervalle de confiance de 95 %) à l'échelle mondiale, soit une estimation proche de celle de l'OMS (3,5 millions).

Malgré plusieurs limites, du fait notamment du manque de données ou d'hypothèses sur la toxicité des molécules (ex : identique pour les PM_{2,5} quelle que soit la source), cette étude conclut que la première source de pollution est l'énergie résidentielle (31 % des décès prématurés en 2010) en lien avec le chauffage et la cuisine, en particulier en Inde et en Chine. La seconde source au niveau mondial est l'agriculture (environ 20 %), liée à l'ammoniac qui peut être converti en particules fines d'après les auteurs. Plus précisément, en Europe, à l'Est des États-Unis, en Russie et en Asie de l'Est, ces émissions agricoles sont la première source identifiée par les chercheurs. Enfin, dans les projections réalisées à l'horizon 2050, selon un scénario tendanciel

(autrement dit sans mesures prises relatives à la qualité de l'air), les auteurs estiment que les décès liés à la pollution de l'air extérieur pourraient doubler.

Source : *Nature* <http://www.nature.com/nature/journal/v525/n7569/full/nature15371.html#affil-auth>

Des repas scolaires plus longs permettent de meilleurs choix alimentaires

Mi-septembre, *Food Navigator* reprenait les résultats d'un article publié quelques jours plus tôt dans le *Journal of the Academy of Nutrition and Dietetics*. Les travaux présentés se sont appuyés sur des données collectées dans le cadre d'une étude sur les consommations alimentaires dans les écoles du Massachussets, entre 2011 et 2012 : les choix alimentaires et les consommations de 1 001 enfants, âgés de 8 à 14 ans, scolarisés dans 6 écoles ayant des repas scolaires à heures fixes et d'une durée de 20 à 30 minutes, ont été plus précisément analysés.

Les auteurs concluent à un lien clair entre temps disponible pour manger et choix et consommations alimentaires des élèves. Par exemple, les enfants ayant moins de 20 minutes pour manger choisissent à 44,4 % un fruit alors que ce taux est de 57,3 % pour ceux ayant au moins 25 minutes. Le temps disponible joue également sur les quantités consommées (et donc sur le gaspillage) : les élèves devant manger en moins de 20 minutes consomment, en quantité, 13 % de moins de leurs entrées que ceux disposant de 5 minutes supplémentaires, ce pourcentage étant de 12 % pour les légumes et de 10 % pour le lait. Les auteurs rappellent également que manger trop rapidement est associé à des réponses hormonales gastro-intestinales défavorables et à une satiété perçue après le repas diminuée, ce qui peut accroître le risque de surpoids.

Sources :

Food Navigator

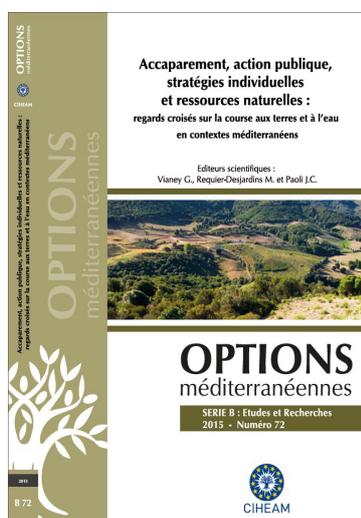
<http://www.foodnavigator.com/Science/Longer-school-lunches-lead-to-better-food-choices-say-researchers>

Journal of the Academy of Nutrition and Dietetics

<http://www.andjrn.org/article/S2212-2672%2815%2901248-4/abstract>

Regards croisés sur la course aux terres et à l'eau en contextes méditerranéens

Options Méditerranéennes, collection du CIHEAM, vient de publier son dernier numéro intitulé *Accapement, action publique, stratégies individuelles et ressources naturelles*, qui réunit les travaux présentés lors de deux séminaires du réseau Foncimed, en 2011 et 2013. Ce réseau regroupe des institutions et organismes de recherche internationaux travaillant sur le foncier en Méditerranée.



Le numéro est structuré en quatre thèmes :

1. le premier traite des politiques publiques et de l'évolution des droits fonciers puis de leurs conséquences pour les sociétés agraires,
2. le second volet présente la montée en puissance des « accaparements »,
3. la troisième partie traite de leurs conséquences sur la gestion des ressources naturelles,
4. le dernier chapitre analyse des cas de résistances à ces processus d'accaparement.

Ce recueil d'articles, de par la diversité de ces exemples, permet de comprendre les phénomènes à l'œuvre au nord comme au sud.

Source : CIHEAM

<http://om.ciheam.org/om/pdf/b72/b72.pdf>

Estimation du nombre d'arbres à l'échelle mondiale

Une collaboration entre chercheurs de 15 pays a permis de réévaluer le nombre d'arbres au niveau mondial. Ce travail, mobilisant images satellitaires, inventaires forestiers, modélisation et études de terrain, porte les estimations à 3 trilliards d'arbres, au lieu des 400 milliards préalablement établis, soit une augmentation d'un facteur 7,5. La densité la plus importante est localisée dans les forêts boréales de Russie, Scandinavie et d'Amérique du Nord, alors que 43 % des arbres se situent dans les tropiques. Les chercheurs estiment que la déforestation, les changements d'usage des sols et la gestion forestière sont responsables de l'abattage de 15 milliards d'arbres chaque année.

Sources : *Nature*

<http://www.nature.com/nature/journal/v525/n7568/full/nature14967.html>

Yale

<http://news.yale.edu/2015/09/02/seeing-forest-and-trees-all-3-trillion-them>

Politiques agricoles : publication du rapport annuel de l'OCDE

L'OCDE a publié en septembre la version 2015 de son rapport annuel sur le suivi et l'évaluation des politiques agricoles. Dans les 49 pays membres, ces politiques ont en commun des objectifs qui permettent la viabilité économique du secteur agricole et des zones rurales, de produire assez d'aliments nutritifs pour répondre aux besoins des populations et d'améliorer la durabilité environnementale de la production alimentaire. Ce rapport fournit surtout une estimation des soutiens publics à l'agriculture dans chacun des pays membres, notamment *via* un indicateur central : « l'estimation du soutien au producteur ». Cet indicateur exprime en valeur monétaire les transferts annuels bruts des consommateurs et des contribuables vers les producteurs. L'OCDE fait le constat que ce soutien tend à s'harmoniser entre les pays de l'OCDE où il diminue et les pays émergents où il est en augmentation.

Source : OCDE

http://www.oecd-ilibrary.org/agriculture-and-food/politiques-agricoles-suivi-et-evaluation-2015Agr_pol-2015-fr

Second état des lieux de l'Endocrine Society sur les perturbateurs endocriniens

Comme indiqué dans un article du journal *Le Monde*, l'*Endocrine Society* a publié, fin septembre, l'*executive summary* de son second état des lieux sur les perturbateurs endocriniens. Depuis la première publication en 2009, la progression des connaissances scientifiques a été forte et justifiée, en 2015, qu'une nouvelle revue de littérature soit réalisée. Cette revue a été centrée sur plusieurs thématiques, dont l'obésité, le diabète de type 2 et les maladies cardiovasculaires.

Certains types de perturbateurs endocriniens ont été particulièrement étudiés (bisphenol A, phthalates, pesticides, PCB, etc.).

Les auteurs mettent en évidence une menace particulièrement forte pour les enfants exposés aux perturbateurs endocriniens pendant la grossesse. Les modèles cellulaires et animaux et les études épidémiologiques humaines montrent également un rôle de ces molécules dans l'étiologie de l'obésité et du diabète de type 2. Par exemple, une exposition de l'enfant pendant la grossesse peut induire une obésité au cours de la vie ; les perturbateurs endocriniens peuvent agir sur le tissu adipeux blanc ; le cerveau, le foie et le pancréas peuvent également être des cibles directes. Des recommandations pour la recherche concluent cet *executive summary*.

Source : *Endocrine Society*

<http://www.endocrine.org/news-room/current-press-releases/chemical-exposure-linked-to-rising-diabetes-obesity-risk>

<http://press.endocrine.org/doi/10.1210/er.2015-1093>

L'IGC prévoit un stock de report record de 456 millions de tonnes en céréales pour la campagne 2015/2016

Débutant à 405 millions de tonnes en mars 2015, les prévisions, par l'*International Grains Council*, du stock de report de céréales pour la campagne 2015/2016, ont été chaque mois revues à la hausse pour atteindre 456 millions de tonnes en septembre 2015. Ces stocks représenteraient pour les céréales 2,8 mois de la consommation mondiale (3,5 mois pour le blé). Ce taux dépasse légèrement celui estimé pour la campagne actuelle (2014/2015).

Notons que depuis la campagne 2006/2007, début de la forte volatilité des prix des céréales, ce niveau de stocks n'a été atteint que sur la campagne 2009/2010 (2,7 mois de consommation pour l'ensemble des céréales et 3,6 mois pour le blé). C'est aussi sur cette campagne que le prix des céréales avait été au plus bas.

Source : *International Grains Council*

<http://www.igc.int/en/grainsupdate/sd.aspx?crop=Totalg>

Aux États-Unis, régime alimentaire et activité physique n'expliquent pas à eux seuls l'augmentation de l'IMC

Mis en ligne récemment, un article publié dans la revue *Obesity Research & Clinical Practice* s'intéresse à l'évolution, aux États-Unis et sur une quarantaine d'années, de la relation entre consommations de calories et de macronutriments, activité physique de loisir et obésité. Utilisant les données nutritionnelles de plus de 36 000 adultes (*National Health and Nutrition Survey*), entre 1971 et 2008, et de fréquence d'activités physiques pour 14 400 d'entre eux, entre 1988 et 2006, les chercheurs se sont appuyés sur de la modélisation pour voir si la relation entre les éléments cités précédemment et l'Indice de Masse Corporelle (IMC) évoluait dans le temps.

De manière générale, il apparaît que l'IMC, les consommations d'énergie et de glucide et l'activité physique de loisir ont augmenté, alors que les consommations de lipides et protéines ont diminué. Toutefois, pour un niveau donné de consommation et d'activité physique, l'IMC prédit est supérieur de 2,3 kg/m² en 2006 par rapport à 1988. Les auteurs concluent sur l'existence d'autres facteurs à prendre en compte et sur la nécessité d'étudier plus avant la façon dont ils influencent le poids corporel indépendamment de déterminants de modes de vie.

Source : *Obesity Research & Clinical Practice*

<http://www.obesityresearchclinicalpractice.com/article/S1871-403X%2815%2900121-0/abstract>

Un scanner portatif pour connaître la composition des aliments

Mi-septembre, *UP Magazine* consacrait un article au mini spectromètre mis au point par la start-up [Consumer Physics](#). De la taille d'une clé USB, SCiO doit permettre de scanner la surface des objets par un faisceau à infrarouge proche : la vibration induite de chaque molécule, décryptée par le scanner et croisée avec d'autres propriétés chimiques (taux d'humidité, teneur en lipides, etc.) débouche sur la production d'une fiche d'identification, comparée à une base de données en ligne. Tous types d'objets peuvent être scannés, y compris des aliments, pour en connaître la composition ou la fraîcheur, mais, pour l'instant, uniquement pour des compositions simples.

Source : *UP Magazine*

<http://www.up-magazine.info/index.php/lab/4986-scio-un-sixieme-sens-dans-votre-poche>

6^e session du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

Début octobre s'est tenue la sixième session de l'Organe directeur du Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (136 signataires). À l'ordre du jour, figuraient en particulier des discussions sur : l'extension de la liste des espèces végétales incluses dans le pool génétique mondial du Traité ; un nouveau système de souscription pour les utilisateurs de la diversité génétique (avec pour objectif de générer un revenu prévisible et régulier aux agriculteurs pour conserver et adapter davantage les variétés de semences à la ferme) ; la mise en place d'un portail d'information international pour les données génétiques de semences de cultures vivrières, afin de faciliter le développement de nouvelles variétés, en lien notamment avec les enjeux du changement climatique.

Source : Traité international sur les ressources phylogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture

<http://www.planttreaty.org/news/sixth-session-governing-body-international-treaty-plant-genetic-resources-food-and-agriculture>

<http://www.planttreaty.org/news/first-global-food-and-agriculture-plant-genetics-data-library-gets-go-ahead>

De nouvelles données sur l'épidémiologie de la grippe aviaire

En partenariat avec des universités des États-Unis, d'Afrique du Sud et du Zimbabwe, le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (Cirad) s'est penché depuis une dizaine d'années sur le rôle des oiseaux sauvages dans la transmission des virus grippaux de type H5N1. Un article publié sur le site de l'organisme en présente un bilan.

Ces travaux ont permis d'identifier les espèces sauvages responsables et les espèces aviaires « relais » (je capables de relayer la transmission de virus entre les espèces sauvages porteuses et les espèces domestiques). Ainsi le risque de transmission a pu être évalué et les connaissances épidémiologiques sur ce type de maladie complétées.

Ces éléments pourraient amener à parfaire le contrôle de cette maladie, qui [connaît une recrudescence depuis fin 2014](#).

Source : Cirad

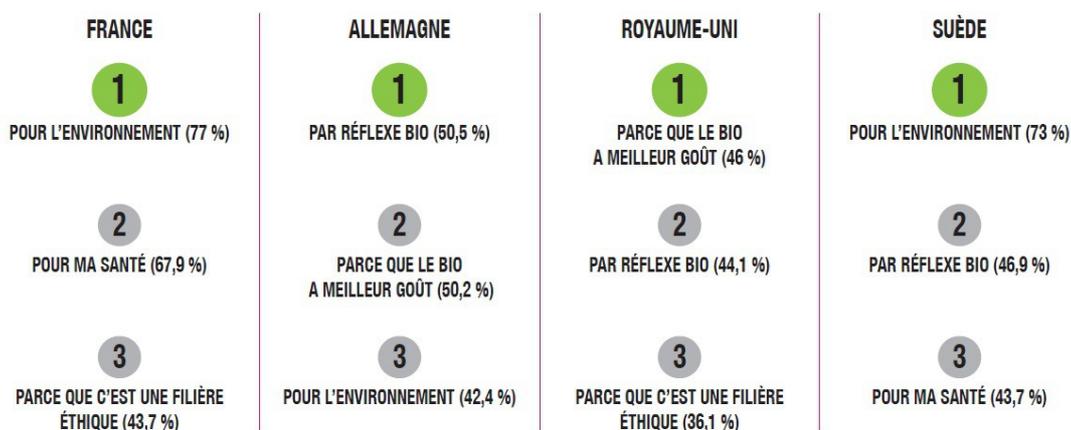
http://www.cirad.fr/cirad_fr/nos-recherches/resultats-de-recherche/2015/le-role-des-oiseaux-sauvages-dans-l-ecologie-de-la-grippe-aviaire-dix-ans-de-recherche-au-cirad

Les consommateurs de vin bio en Europe

En amont du salon MillésimeBIO qui se tiendra à Montpellier en janvier prochain, l'association interprofessionnelle Sudvinbio a rendu publics, en septembre, les résultats d'une enquête d'Ipsos sur la consommation de vin biologique dans quatre pays européens : administrée par Internet, elle a concerné un échantillon de près de 4 000 répondants, en France, Royaume-Uni, Allemagne et Suède.

Parmi les résultats de ce sondage, on retiendra, en moyenne, que les Suédois sont les plus nombreux à boire du vin bio (devant les Français), que 50,5 % des consommateurs réguliers sont des femmes (taux le plus élevé de 54,3 % au Royaume-Uni) et que les moins de 35 ans représentent 23 % des consommateurs de vin bio. Des motivations distinctes apparaissent également entre pays (cf. schéma ci-dessous), ainsi que des différences sur les aspects de traçabilité, santé et environnement.

Motivations à l'achat de vin biologique (3 réponses possibles par sondé)



* Trois réponses possibles par sondé

Source : Sudvinbio

Source : MillésimeBIO

<http://www.millesime-bio.com/home/presse/dossiers-de-presse>

Bien-être des animaux, de l'élevage à l'abattoir

Le Centre d'Information des Viandes (CIV) a publié un document sur le bien-être et la protection des animaux, de l'élevage à l'abattoir. Cette publication présente un grand nombre de données : au-delà des rappels relatifs à la réglementation, notamment sur les conditions d'élevage, de transport et d'abattage (partie 2), elle expose dans sa première partie un historique complet et imagé des représentations de l'animal, ainsi qu'un panorama des différents types de relations utilitaires avec l'animal.

Source : CIV

<http://www.civ-viande.org/document/le-bien-etre-et-la-protection-des-animaux-de-lelevage-a-labattoir/>

EVENEMENTS A VENIR

- 14 octobre 2015, Montpellier

Séminaire organisé par le CVT d'AllEnvi sur la thématique « Technologies d'observation environnementale pour l'agriculture et les risques naturels »

<http://www.cvtallenvi-observationenvironnementale.fr/>

- 14 au 16 octobre 2015, Milan

Conférence organisée par l'EFSA sur le thème « *Shaping the future of food safety, together* »

<http://www.efsaexpo2015.eu/>

- 15 octobre 2015, Angers

Forum « D'autres politiques agricoles pour le climat et la transition énergétique », organisé par un collectif d'organisations de développement agricole des Pays-de-la-Loire

[http://www.civam-paysdelaloire.org/spip.php?](http://www.civam-paysdelaloire.org/spip.php?action=accéder_document&arg=383&cle=4c066836bb886da39430aae6b070ac6ca73a670b&file=pdf%2F2015_tacts_forum_plaquette_web-2.pdf)

[action=accéder_document&arg=383&cle=4c066836bb886da39430aae6b070ac6ca73a670b&file=pdf%2F2015_tacts_forum_plaquette_web-2.pdf](http://www.civam-paysdelaloire.org/spip.php?action=accéder_document&arg=383&cle=4c066836bb886da39430aae6b070ac6ca73a670b&file=pdf%2F2015_tacts_forum_plaquette_web-2.pdf)

- 15 octobre 2015, Paris

Atelier de la DGCCRF sur « L'économie collaborative »

<http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/atelier-dgccrf-leconomie-collaborative>

- 15 octobre 2015, Paris

Symposium « Le Fromage, patrimoine culturel Français et européen », organisé dans le cadre du programme européen « *Cheese up your life* » coordonné par l'*European Milk Forum*

<http://cheeseupyourlife.com/>

- 16 octobre 2015, Lyon

Colloque « L'eau, levier des territoires », organisé par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

http://www.sauvonsleau.fr/jcms/e_10563/colloqueeauconomie#.VgJ1RGM0-f0

- 16 octobre 2015, Angers

1^{ers} RDV de l'Agriculture connectée - #AgriConnect, organisés par l'ESA

<http://www.groupe-esa.com/1er-rdv-de-l-agriculture-connectee-agriconnect-35624.kjsp?RH=GESA-FR-RECH-UR>

- 20 octobre 2015, Paris

Colloque « L'agro-écologie est-elle l'avenir de l'élevage » organisé par le GIS Élevages Demain

<http://www.versailles-grignon.inra.fr/Evenements/201510-GIS-Elevages-Demain>

- 27-30 octobre 2015, Tours

7^e Conférence internationale « Polyphénols et Santé », organisée par l'Inra et l'Inserm

<https://colloque.inra.fr/icph2015-registration>

- 28 octobre 2015, Paris

Colloque « La région Afrique du Nord-Moyen-Orient à l'horizon 2050 : une dépendance alimentaire à maîtriser », organisé par l'Inra et Pluriagri

<https://colloque.inra.fr/pluriagri2015>

- 2 novembre 2015, Maisons-Alfort

Rencontres scientifiques de l'Anses, consacrées à la thématique « Antibiorésistance en santé animale et dans l'environnement »

<https://www.anses.fr/fr/content/lantibior%C3%A9sistance-en-sant%C3%A9-animale-et-dans-lenvironnement>

- 2-4 novembre 2015, Paris
3^e Forum franco-qubécois Bois&Forêt
<http://www.forumboisforet2015.com/>

- 3 novembre 2015, Paris
Conférence organisée par l'Institut Benjamin Delessert sur le thème « Les adolescents responsables de leurs choix de santé ? »
<http://www.institut-benjamin-delessert.net/fr/conferences/conference-2015/index.html>

- 3 et 4 novembre 2015, Paris
Conférence « *Impacts of agricultural research - towards an approach of societal values* », organisée par l'Inra
<https://colloque.inra.fr/impar>

- 5 novembre 2015, Paris
Colloque « Débattre des technologies : un enjeu territorial ? », organisé par Décider Ensemble, l'ISCC et l'IHEST
http://www.ihest.fr/les-actualites/du-cote-des-partenaires/debattre-des-technologies-un-enjeu?utm_content=buffer762c9&utm_medium=social&utm_source=twitter.com&utm_campaign=buffer

- 16-18 novembre 2015, Montpellier
Rencontre internationale sur le thème « Politiques alimentaires urbaines : marchés, restauration collective, connexions urbain/rural », organisée par la Chaire UNESCO Alimentations du monde et le CIRAD
http://urbanfoodpolicies2015.cirad.fr/index.php/urbanfood2015_fr